

Circulaire n° 5363 du 10/08/2015

APPELS A PROJETS DANS LE CADRE DU DECRET DU 13 MARS 2009 RELATIF A LA TRANSMISSION DE LA MEMOIRE DES CRIMES DE GENOCIDE, DES CRIMES CONTRE L'HUMANITE, DES CRIMES DE GUERRE ET DES FAITS DE RESISTANCE OU DES MOUVEMENTS AYANT RESISTE AUX REGIMES QUI ONT SUSCITE CES CRIMES

 ☑ Fédération Wallonie- Bruxelles ☑ Libre subventionné ☑ libre confessionnel ☑ libre non confessionnel) ☑ Officiel subventionné ☑ Niveaux : Primaire / secondaire / supérieur Type de circulaire ☐ Circulaire administrative ☑ Circulaire informative Période de validité ☐ A partir du ☑ Du 17/08/2015 au 15/10/2015 (16h) Documents à renvoyer ☑ Oui ☑ Date limite : 15 octobre 2015 (16h) ☐ Voir dates figurant dans la circulaire Mot-clé : Appels à projets / mémoire/ crimes de génocide / crimes de guerre / crimes contre l'humanité / faits et mouvements de résistance 	Réseaux et niveaux concernés
□ libre confessionnel □ libre non confessionnel) □ Officiel subventionné □ Niveaux : Primaire / secondaire / supérieur □ Circulaire administrative □ Circulaire informative □ Circulaire informative □ A partir du □ Du 17/08/2015 au 15/10/2015 (16h) □ Documents à renvoyer □ Oui □ Date limite : 15 octobre 2015 (16h) □ Voir dates figurant dans la circulaire Mot-clé : Appels à projets / mémoire/ crimes de génocide / crimes de guerre / crimes contre l'humanité / faits et	Fédération Wallonie- Bruxelles
Niveaux : Primaire / secondaire / supérieur Type de circulaire □ Circulaire administrative □ Circulaire informative Période de validité □ A partir du □ Du 17/08/2015 au 15/10/2015 (16h) Documents à renvoyer □ Oui □ Date limite : 15 octobre 2015 (16h) □ Voir dates figurant dans la circulaire Mot-clé : Appels à projets / mémoire/ crimes de génocide / crimes de guerre / crimes contre l'humanité / faits et	libre confessionnel
Type de circulaire ☐ Circulaire administrative ☐ Circulaire informative Période de validité ☐ A partir du ☐ Du 17/08/2015 au 15/10/2015 (16h) Documents à renvoyer ☐ Oui ☐ Date limite : 15 octobre 2015 (16h) ☐ Voir dates figurant dans la circulaire Mot-clé : Appels à projets / mémoire/ crimes de génocide / crimes de guerre / crimes contre l'humanité / faits et	⊠Officiel subventionné
☐ Circulaire administrative ☐ Circulaire informative Période de validité ☐ A partir du ☐ Du 17/08/2015 au 15/10/2015 (16h) Documents à renvoyer ☐ Oui ☐ Date limite : 15 octobre 2015 (16h) ☐ Voir dates figurant dans la circulaire Mot-clé : Appels à projets / mémoire/ crimes de génocide / crimes de guerre / crimes contre l'humanité / faits et	·
 ☐ Circulaire informative ☐ Période de validité ☐ A partir du ☐ Du 17/08/2015 au 15/10/2015 (16h) ☐ Documents à renvoyer ☐ Oui ☐ Date limite : 15 octobre 2015 (16h) ☐ Voir dates figurant dans la circulaire Mot-clé : Appels à projets / mémoire/ crimes de génocide / crimes de guerre / crimes contre l'humanité / faits et 	Type de circulaire
Période de validité ☐ A partir du ☐ Du 17/08/2015 au 15/10/2015 (16h) Documents à renvoyer ☐ Oui ☐ Date limite : 15 octobre 2015 (16h) ☐ Voir dates figurant dans la circulaire Mot-clé : Appels à projets / mémoire/ crimes de génocide / crimes de guerre / crimes contre l'humanité / faits et	☐ Circulaire administrative
☐ A partir du ☐ Du 17/08/2015 au 15/10/2015 (16h) Documents à renvoyer ☐ Oui ☐ Date limite : 15 octobre 2015 (16h) ☐ Voir dates figurant dans la circulaire Mot-clé : Appels à projets / mémoire/ crimes de génocide / crimes de guerre / crimes contre l'humanité / faits et	☐ Circulaire informative
Du 17/08/2015 au 15/10/2015 (16h) Documents à renvoyer ☐ Oui ☐ Date limite : 15 octobre 2015 (16h) ☐ Voir dates figurant dans la circulaire Mot-clé : Appels à projets / mémoire/ crimes de génocide / crimes de guerre / crimes contre l'humanité / faits et	Période de validité
Documents à renvoyer ☐ Oui ☐ Date limite : 15 octobre 2015 (16h) ☐ Voir dates figurant dans la circulaire Mot-clé : Appels à projets / mémoire/ crimes de génocide / crimes de guerre / crimes contre l'humanité / faits et	A partir du
 ☑ Oui ☑ Date limite : 15 octobre 2015 (16h) ☑ Voir dates figurant dans la circulaire Mot-clé : Appels à projets / mémoire/ crimes de génocide / crimes de guerre / crimes contre l'humanité / faits et 	Du 17/08/2015 au 15/10/2015 (16h)
Date limite: 15 octobre 2015 (16h) Voir dates figurant dans la circulaire Mot-clé: Appels à projets / mémoire/ crimes de génocide / crimes de guerre / crimes contre l'humanité / faits et	Documents à renvoyer
Voir dates figurant dans la circulaire Mot-clé: Appels à projets / mémoire/ crimes de génocide / crimes de guerre / crimes contre l'humanité / faits et	⊠ Oui
Mot-clé: Appels à projets / mémoire/ crimes de génocide / crimes de guerre / crimes contre l'humanité / faits et	□ Date limite: 15 octobre 2015 (16h)
Appels à projets / mémoire/ crimes de génocide / crimes de guerre / crimes contre l'humanité / faits et	☐ Voir dates figurant dans la circulaire
de génocide / crimes de guerre / crimes contre l'humanité / faits et	Mot-clé :
L	de génocide / crimes de guerre / crimes contre l'humanité / faits et

Destinataires de la circulaire

- A Monsieur le Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- A Madame la Vice-présidente, Ministre de l'Education, de la Culture et de l'Enfance ;
- A Monsieur le Vice-président, Ministre de l'Enseignement supérieur ;
- A Madame la Ministre-Présidente du Collège de la Commission communautaire française chargée de l'Enseignement;
- A Monsieur l'Administrateur général l'Administration générale de l'Enseignement ;
- A Mesdames et Messieurs les Directeurs (trices)-Présidents(tes) des Hautes Ecoles, des Instituts Supérieurs d'Architecture, des Ecoles Supérieures des Arts;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles;
- Aux Chefs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles;
- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs ;
- Aux Administrateurs (trices) des Internats et des homes d'accueil.

Pour information:

- Au service général de l'Inspection ;
- Aux organisations syndicales ;
- Aux fédérations de pouvoirs organisateurs ;
- Aux Associations de Parents.

Signataire

Ministre / Monsieur Frédéric Delcor, Secrétaire général

Administration:

Personnes de contact

Service ou Association : Cellule de coordination Démocratie ou barbarie

Service ou Association. Centile de coordination Democratic ou barbarie						
Nom et prénom	Téléphone	Email				
Plumet Philippe	02 690 83 52	philippe.plumet@cfwb.be				
Sanchez Belen	02 690 83 53	belen.sanchezlopez@cfwb.be				
Monin Yves	02 690 83 54	yves.monin@cfwb.be				

Madame, Monsieur,

Comme annoncé précédemment¹, nous vous rappelons que, dans le cadre du décret du 13 mars 2009², la Fédération Wallonie-Bruxelles lance :

- un appel à projets visant à recueillir, à valoriser, à exploiter ou à préserver des témoignages ;
- un appel à projets visant à organiser des visites de lieux de mémoire et des séminaires à destination des enseignants ;
- un appel à projets en lien avec l'objet du décret à l'exclusion des projets visés par les deux appels à projets précités. Dans le cas de ce dernier appel, les projets éligibles peuvent revêtir des formes diverses (exposition, représentation théâtrale, production écrite ou audio-visuelle, activités de sensibilisation et d'information, etc.).

Ces appels à projets sont ouverts du 17 août au 15 octobre 2015 (16h).

Seules les candidatures remises par des personnes morales sans but lucratif ou par des établissements scolaires organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles sont recevables (art. 15 § 1^{er} du décret).

Un projet proposé par un établissement scolaire doit être approuvé par le chef d'établissement, s'inscrire dans une approche de l'apprentissage par compétences telles que définies dans les référentiels de base, être mené dans une optique pluridisciplinaire et idéalement interdisciplinaire.

Les textes de ces appels à projets et les formulaires à compléter pour y répondre peuvent être téléchargés sur le site de la cellule de coordination pédagogique Démocratie ou barbarie et du Conseil de la transmission de la mémoire : www.decretmemoire.cfwb.be ou obtenus sur demande.

Pour plus d'information :

Cellule de coordination pédagogique Démocratie ou barbarie Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles / Secrétariat général Boulevard Léopold II, 44 1080 Bruxelles dob@cfwb.be 02 690 83 52/53/54

Je vous remercie de transmettre cette information aux membres de votre équipe pédagogique susceptibles d'être intéressés par ces appels à projets.

Le Secrétaire général,

Frédéric Delcor

-

¹ Circulaire n° 5333 du 01-07-2015.

² Décret du 13 mars 2009 relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont suscité ces crimes (Moniteur belge 3 avril 2009).